

Dépôt en séance par un-e citoyen-ne.  
Ne représente pas les décisions du  
conseil de la municipalité de  
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

dépôt.  
19h17  
séance du  
7 avril 2026  
effeunt  
DA

4 avril 2026

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,  
Municipalité de Sainte-Euphémie

Par la présente, je souhaite vous faire part de ma position concernant toute résolution visant à exprimer une opposition totale au tracé aérien du projet d'Hydro-Québec ainsi qu'à tout projet éolien sur le territoire municipal.

Je vous demande respectueusement aux membres du Conseil de voter contre de telles résolutions, si elles devaient être proposées.

À mon avis, une opposition globale à ces initiatives risque de placer la municipalité dans une impasse où les marges de manœuvre pour atténuer les impacts seraient fortement réduites. Dans le contexte actuel, où peu d'éléments laissent présager un abandon du projet par Hydro-Québec, il me semble plus pertinent d'adopter une position ciblée, notamment en s'opposant au tracé sud.

Par ailleurs, par souci de transparence, je demande formellement que les membres du Conseil municipal ayant signé la lettre citoyenne parue sur la page Facebook « Gens de Ste-Euphémie » et présumément déposée au Conseil le 31 mars dernier, en fassent la déclaration publique lors de la séance du Conseil du 7 avril 2026.

En tant que citoyenne, je souhaite que les décisions prises reposent sur une analyse rigoureuse des faits et des impacts, et qu'elles soient guidées par une approche responsable, éclairée et exempte de considérations idéologiques.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande.

Veillez agréer, M, le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mon engagement citoyen.

Mylène Gill  
322 rang Sainte-Anne est  
Sainte-Euphémie-Sur-Rivière-Du-Sud